



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2025**



ŒUVRER POUR UN ACCUEIL, Digne



RAPPORT MORAL

Le Fonds RIACE France a six ans. Depuis sa création, je constate une dégradation continue du contexte politique, marquée par un durcissement constant des cadres migratoires et par le franchissement régulier de nouveaux seuils d'inhumanité.

La loi du 26 janvier 2024 constitue, à cet égard, un tournant majeur vers une politique migratoire plus restrictive. Les chiffres publiés en 2025 illustrent cette évolution : **les régularisations de personnes sans papiers ont diminué de 10%, tandis que les interpellations pour défaut de titre de séjour ont fortement augmenté, avec une hausse de 30,6% par rapport à 2024. Il est à relever que, dans le même temps, les demandes d'asile ont reculé de 3,7%.**

Cette loi, ainsi que les dysfonctionnements massifs des services administratifs, ont des conséquences directes sur les possibilités de régularisation des personnes sans titre de séjour, mais également sur des centaines de milliers de personnes qui doivent renouveler leur titre de séjour. Cela impacte leurs conditions de vie quotidiennes, leur accès au travail, au logement, à la santé et, plus largement, l'économie et la cohésion sociale française.

De nombreuses associations et organisations de défense des droits, telles que la Cimade, dénoncent l'adoption de cette loi, qu'elles considèrent comme la plus répressive de ces quarante dernières années.

Les pratiques observées par les associations soutenues par le Fonds RIACE France sont particulièrement préoccupantes. Les difficultés administratives se sont accentuées depuis l'entrée en vigueur de la loi, rendant les démarches de régularisation toujours plus complexes. L'impossibilité d'obtenir un rendez-vous en préfecture, les retards de renouvellement de titres ou encore les délais excessifs de traitement des dossiers constituent autant d'obstacles qui alimentent ce que les associations qualifient de « fabrique des sans-papiers » et que nous appelons une maltraitance d'état. Cela crée des ruptures de droits qui plongent de nombreuses personnes dans l'irrégularité administrative, entraînant la perte de l'emploi, suivi du logement, jusqu'à rejoindre la rue.

Cette situation révèle la profonde débilite de notre système. Une partie importante de l'économie française repose sur le travail de centaines de milliers de personnes étrangères auxquelles l'accès à un titre de séjour est pourtant refusé. Alors même que leur présence est indispensable dans des secteurs essentiels tels que le bâtiment, la restauration, l'aide à la personne ou encore l'agriculture, ces travailleurs continuent de se heurter à des obstacles administratifs qui les maintiennent dans la précarité et l'irrégularité. Cette situation prive également la collectivité de recettes fiscales et de cotisations sociales précieuses.

Pour maintenir son modèle économique et social, la France devra pourtant accueillir entre 250 000 et 310 000 personnes étrangères

supplémentaires chaque année d'ici 2040-2050. Une réalité que certains de nos voisins européens ont déjà intégrée. L'Espagne et l'Italie (cette dernière pourtant actuellement pas sociale-démocrate) ont ainsi engagé des campagnes de régularisation de travailleurs sans papiers afin de répondre aux besoins de leur marché du travail.

L'étude « Politique migratoire : l'exception espagnole », réalisée par Tania Racho et Antoine De Clerck et publiée par Terra Nova en août 2025 et soutenue par le Fonds RIACE France, met en lumière le choix singulier de l'Espagne dans une Europe qui tend à se refermer sur elle-même. Les auteurs soulignent que les vastes plans de régularisation mis en œuvre ont permis l'intégration de milliers de travailleurs sans générer d'« appel d'air », tout en produisant des effets positifs démontrés sur les finances publiques et la croissance économique.

L'Espagne n'échappe pas pour autant à la progression des discours nationalistes, portés notamment par le parti d'extrême droite Vox. Malgré cela, l'opinion publique espagnole demeure majoritairement favorable à l'accueil des personnes étrangères, en raison du rôle essentiel qu'elles jouent dans l'économie du pays. Je salue le courage politique de M. Pedro Sanchez et de son gouvernement.

Face aux difficultés rencontrées en France, les partenaires associatifs du Fonds RIACE France poursuivent un travail remarquable. Chaque jour, ils accompagnent les personnes exilées dans leurs

démarches de régularisation et vers l'autonomie. Certaines associations sont même parvenues à régulariser et à accompagner vers l'insertion l'ensemble des personnes accueillies au sein de leurs dispositifs !

Au-delà de l'engagement exceptionnel des bénévoles et des responsables associatifs, nous assistons également à l'émergence d'un nombre croissant d'œuvres culturelles visant à déconstruire les préjugés et les idées reçues sur les personnes exilées.

C'est notamment le cas des documentaires « Welcome to Europe » de Thomas Bornot et Cyril Montana ainsi que de « Tout va bien » de Thomas Ellis, auquel le Fonds a contribué en 2025. On peut également citer l'ouvrage de Sylla Karamoko, « Le voyage d'un oiseau », qui retrace de manière directe mais poétique le parcours migratoire, la traversée et l'arrivée en France d'un jeune Guinéen parti à la recherche d'un avenir meilleur.

Dans un contexte toujours plus difficile, ces initiatives associatives, citoyennes et culturelles nous rappellent l'importance de défendre les droits fondamentaux, de promouvoir une société plus juste, de continuer à porter un regard humain sur les personnes exilées et de développer la solidarité, ciment de nos sociétés.

Olivier Legrain



2025 EN BREF

En 2025, ce sont plus de **56 000 personnes** qui ont été hébergées et accompagnées par les associations soutenues le Fonds RIACE France.

979 007 € ont été engagés pour soutenir **58 associations** dans leurs actions d'accueil inconditionnel de personnes exilées sur le territoire national au travers de :

- **9 projets d'hospitalité** en soutien à des investissements, sécurisant l'usage du foncier, pour un montant de 273 000 € (28%)

- **49 projets de fonctionnement** pour l'usage de locaux d'hébergement et de logement ainsi que pour l'accompagnement des personnes accueillies, pour un montant de 623 007 € (64%)

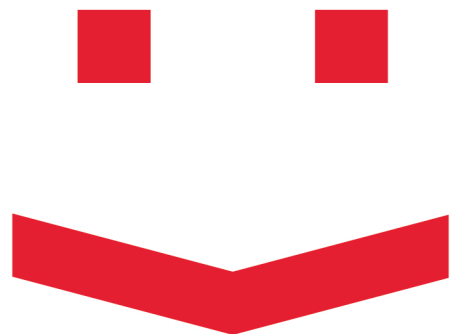
- **20 projets spécifiques** afin de pallier les urgences ainsi qu'au soutien à des productions culturelles et de recherches pour un montant de 83 000 € (8%).

Depuis sa création en 2020 **le Fonds a soutenu 267 projets pour un montant de 4 381 412 € au bénéfice de 145 associations.**

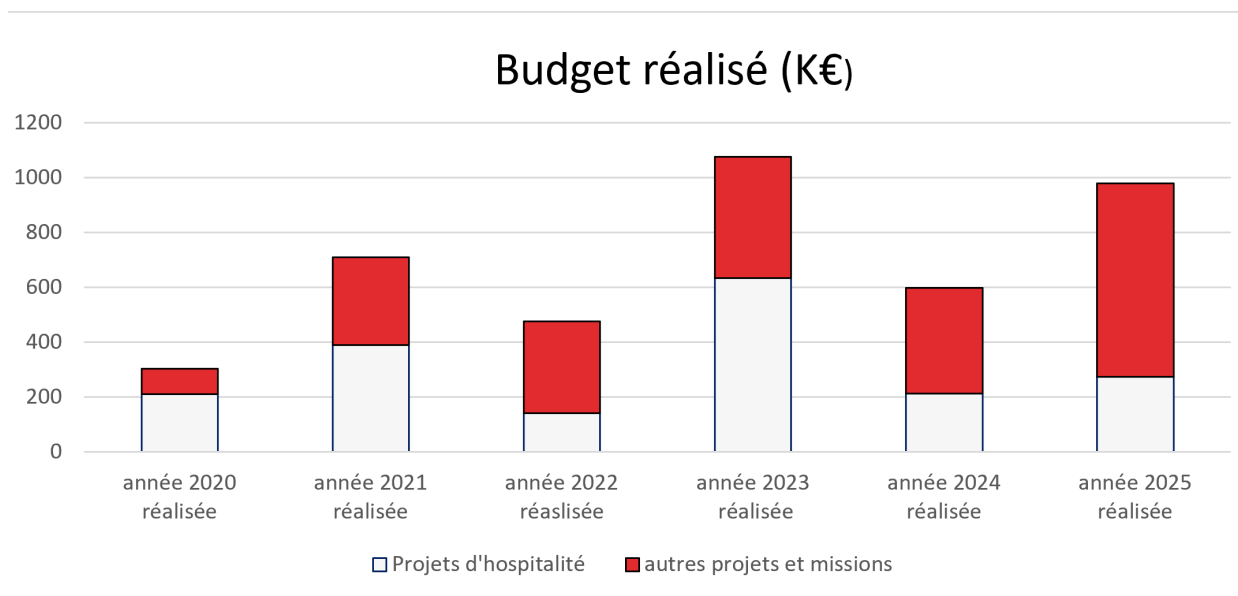
- 51 projets d'hospitalité en soutien à des investissements pour un montant de 2 077 429 € (48%)

- 158 projets d'urgence pour un montant de 2 064 992 € (47%)

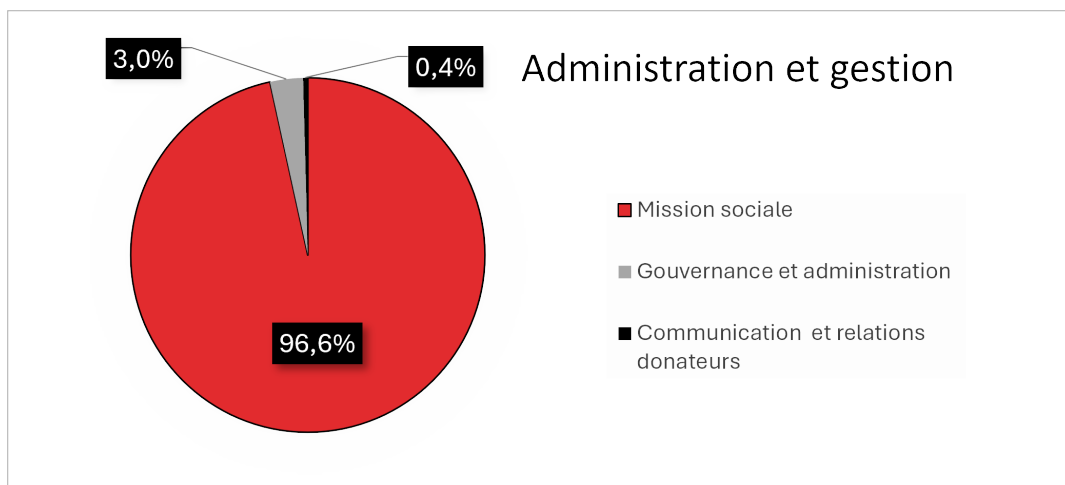
- 58 projets spécifiques 238 991 € (5%).



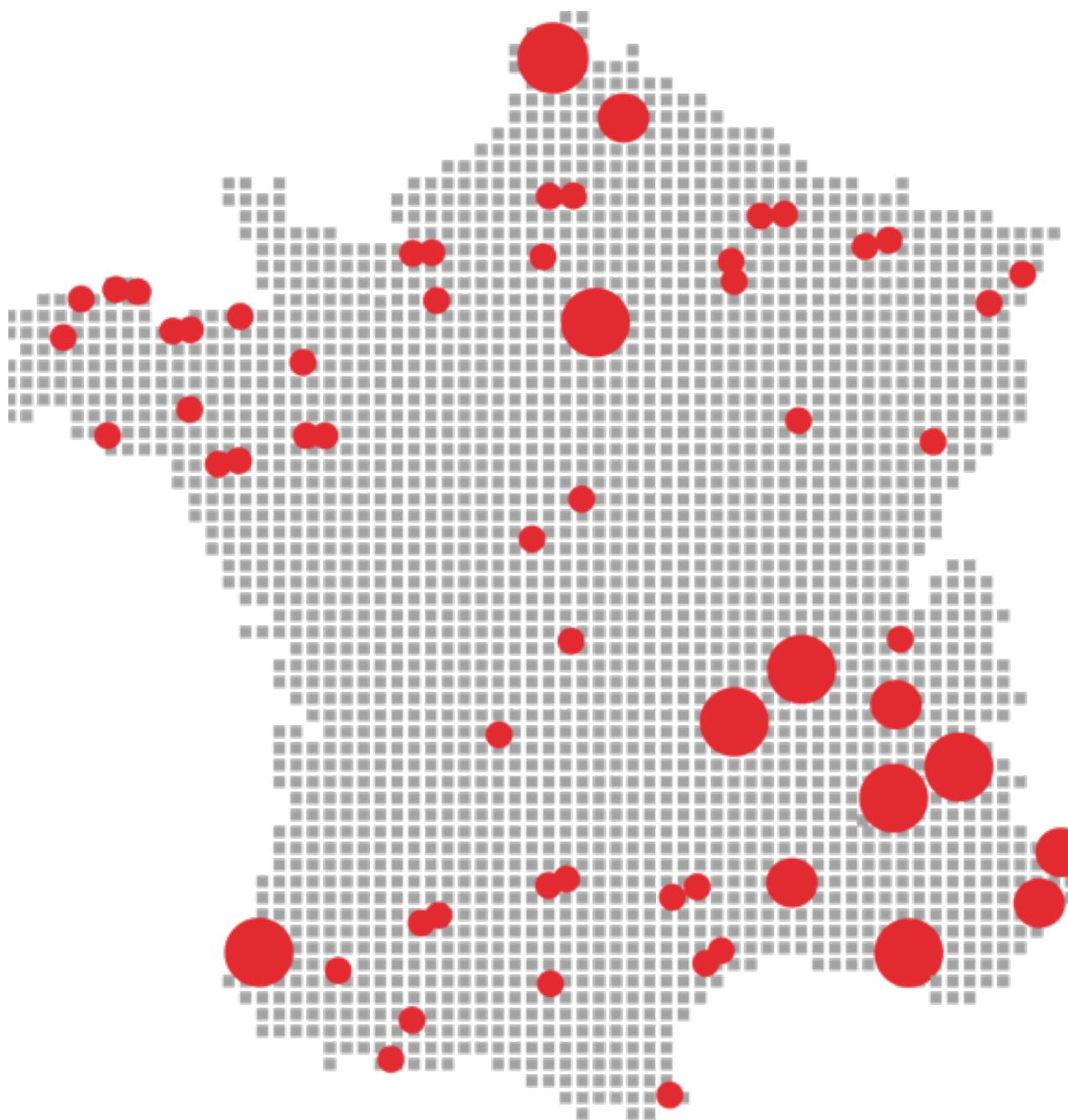
Après une année de baisse des fonds engagés, l'année 2025 bénéficie d'une reprise des soutiens des donateurs, avec près d'1 million d'euros mobilisé au bénéfice des partenaires.



Le Fonds attache une attention particulière à sa gestion orientée vers sa mission sociale, qui a représenté 96.6% des fonds mobilisés en 2025.



CARTOGRAPHIE DES 267 PROJETS



2025: LES BELLES HISTOIRES DE NOS PARTENAIRES

EMMAÛS DE LA MONTAGNE LIMOUSINE (PEYRELEVADE - CORRÈZE)

Un projet d'hospitalité ancré en milieu rural

Projet solidaire visant à créer un lieu d'accueil, de vie collective et d'activités (agricoles, alimentaires, artisanales) pour des personnes en situation de précarité, notamment les personnes exilées, il s'inscrit dans une dynamique locale forte, née après l'évacuation de la « jungle » de Calais en 2016 et l'accueil des personnes évacuées, avec la création de l'association pour soutenir les personnes déboutées du droit d'asile.

Le projet vise à structurer un modèle d'accueil communautaire (OACAS, Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires) pour offrir protection, activités et autonomie aux personnes exilées. Malgré un refus d'agrément en 2025, un recours est en cours.

L'Emmaüs de la Montagne Limousine prend place dans un territoire ancré dans une histoire locale de migrations et de résistances, renforçant la culture d'hospitalité et d'initiatives solidaires.

Le Fonds RIACE France soutient l'association une première fois en 2023 pour la participation au financement de la phase 1 des travaux d'aménagement d'un bâtiment acquis dans le cadre du démarrage d'une communauté Emmaüs. Un second soutien est accordé en 2025 pour la participation au financement des travaux de la phase 2.

Témoignage de Marie, une jeune femme de la communauté :

« Je venais d'arriver en France, j'étais passée par Briançon (NDR : Refuges Solidaires) et puis hébergée dans de mauvaises conditions à Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Je n'avais pas de quoi déposer ma demande d'asile. Je cherchais un endroit mieux. L'accueil ici, c'est comme si j'étais en famille. Tous les gens d'ici sont géniaux. La maison est très grande et très agréable à vivre. J'ai une très grande chambre.



La structure m'accompagne dans toutes mes démarches administratives et pour mon suivi médical. J'apprends plusieurs métiers. Maintenant, je sais tenir une cuisine, faire du maraîchage. Au début, quand je suis arrivée, je ne savais pas lire, je n'étais jamais allée à l'école. J'ai trois cours par semaine de français et de maths avec différents professeurs, et ils me préparent au passage des diplômes. L'année dernière, j'ai passé le niveau A1 mais c'était difficile. Je passerai le niveau A2 bientôt. »



RÉSEAU FEMMES À L'ABRI 26 (CREST - DRÔME)

Des maisons d'accueil pour femmes et enfants au cœur de la Drôme

L'association Réseau Femmes à l'Abri 26 est née en 2021, face à une urgence grandissante dans la Drôme : celle de femmes et d'enfants contraints de vivre à la rue, sans solution d'hébergement ni soutien adapté.

Au-delà d'un simple abri, l'association offre un accompagnement social global, visant à soutenir ces femmes dans la reconstruction de leur parcours et à les aider à accéder, à terme, à un logement autonome et durable.

Réseau Femmes à l'Abri 26 accorde également une grande importance à la création de liens sociaux. Des activités collectives, conviviales et solidaires sont régulièrement proposées afin de rompre l'isolement, de redonner confiance et encourager la rencontre.

Le Fonds RIACE France a soutenu et accompagné l'association RFA26 en 2024 et 2025 pour le financement des frais d'hébergement (loyers, fluides) des appartements et logements gérés par l'association. Un projet d'acquisition d'un bâtiment est en cours pour 2026.



2025: LES BELLES HISTOIRES DE NOS PARTENAIRES

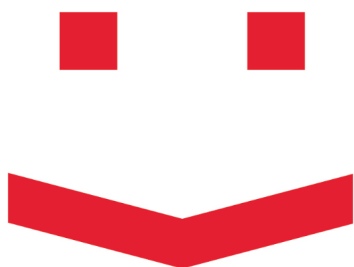
JAMAIS SANS TOIT EN TRÉGOR (LANNION- CÔTES-D'ARMOR)

Une réponse locale face à l'urgence du sans abris

L'association, créée en 2018, agit autour de trois axes complémentaires : l'hébergement de personnes ou familles sans solutions, leur accompagnement au quotidien vers l'autonomie (soins, scolarité, apprentissage du français) ainsi que des actions de sensibilisation visant à faire connaître les réalités de l'accueil en encourageant l'entraide et la mobilisation des citoyens.

C'est aujourd'hui plus de 25 familles qui bénéficient d'un hébergement et d'un accompagnement personnalisé pour l'obtention d'une régularisation.

Le Fonds RIACE France a soutenu l'association en 2025 pour le financement des loyers d'un appartement pour une famille de 5 personnes pour une durée de 1 an.



2025: LES BELLES HISTOIRES DE NOS PARTENAIRES

LE PROJET DE RÉPONSE HUMANITAIRE (LYON)

Face à l'urgence sociale une coalition d'acteur présente des solutions concrètes de protection

Face à une situation de crise durable, structurelle et sans solutions à la hauteur des enjeux pour les personnes en situation de rue sur la métropole de Lyon, une réponse citoyenne collective et coordonnée afin de réduire l'exposition aux risques des personnes, garantissant une protection et une prise en charge digne des populations, a été développée entre des élus et des associations sur le territoire métropolitain Lyonnais. Elle est fondée sur le cadre normatif international humanitaire.

Cette réponse, en amont de l'action sociale d'urgence de droit commun (115, HU, CHRS...), inclut un arc très large d'acteurs et de parties prenantes locales et a permis d'ouvrir et de gérer des sites de protection humanitaire capables d'accueillir 263 personnes en 2025 dans 10 sites (principalement des appartements) supervisés par une coalition de 6 associations (La Komune, l'Ouvre porte, L'ACLAAM, Terre d'Ancrages, La CUM, Le Group' Asso).

Les contributions collectives d'un ensemble d'acteurs allant des collectifs militants aux collectivités locales (élus et services), en passant par les associations d'accueil citoyen, celles de droit commun et les associations humanitaires internationales, des bailleurs sociaux et des entreprises sont essentielles à la mise en œuvre de cette réponse.

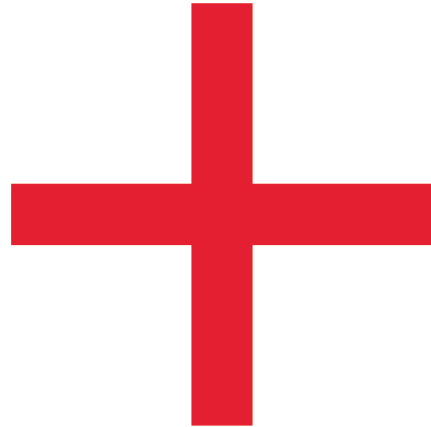
Le Fonds RIACE France s'est engagé dès 2025 pour le soutien aux travaux de réhabilitation de 32 appartements mis à disposition par Grand Lyon Habitat ainsi que pour la contribution aux charges d'électricité. La Fondation de France, la Fondation ARCEAL, La Fondation pour le logement, les villes de Villeurbanne et de Lyon, la Fondation Saint-Gobain font notamment partie des contributeurs.

Témoignage d'Isabela Santos
Coordinatrice de l'association Terre d'Ancrages :

«Aveugle est celui qui ne voit pas son prochain mourir de froid, de faim ou de misère. Sourd est celui qui n'a pas le temps d'écouter la détresse d'un ami ou l'appel d'un frère.»— Mário Quintana (poète brésilien)

«Porter ce projet de réponse humanitaire avec Terre d'Ancrages a été l'une des expériences les plus fortes et humaines de ma vie professionnelle. Au début, lors de l'invitation à intégrer ce projet, de nombreux doutes existaient, tant parmi les membres de l'association que pour moi, en tant que salariée. Après de longues discussions et réflexions, nous avons décidé d'oser et de nous lancer, convaincus qu'il était impossible de détourner le regard face à la détresse des personnes. Nous avons choisi de répondre à cette urgence avec un engagement clair : proposer un accompagnement inconditionnel, humain et sans jugement. À partir de cette conviction, Terre d'Ancrages a accueilli 11 personnes au sein de trois appartements conventionnés.

Malgré nos limites et les efforts constants que cela a demandés, ce qui restera gravé dans ma mémoire, ce sont les larmes et les sourires des personnes accompagnées et hébergées, la force de leur humanité et une reconnaissance parfois silencieuse, mais très souvent exprimée à travers des mots, des regards, des gestes, des silences chargés de sens et des émotions partagées. Même si tout n'a pas été parfait et que des problématiques réelles et complexes ont été présentes, cet engagement collectif a permis d'apporter une réponse concrète à des situations d'extrême vulnérabilité.



L'été 2025 a été particulièrement éprouvant. Pour répondre à l'urgence, nous avons dû faire appel rapidement à tous nos réseaux et moyens humains. Des bénévoles ont été recrutés et formés directement sur le terrain. Ils ont apporté de l'aide, de l'écoute et ont créé des liens avec d'autres services. Les personnes accueillies, que nous appelions souvent « nos amis », se trouvaient dans des situations d'abandon, d'oubli et parfois de mépris institutionnel.

Avec beaucoup de fierté et de joie, je peux aujourd'hui dire qu'à l'échelle du projet de Réponse humanitaire, nous avons pu loger ensemble 250 personnes.

Mais la bonne volonté des salariées et des bénévoles ne suffit pas. Pour que ce projet survive et se développe, un soutien réel des partenaires, des collectivités et du secteur privé est indispensable afin de dépasser les limites humaines, financières et organisationnelles.

Après près de huit mois de projet, la bataille n'est pas terminée. Mais ce qui donne force et espoir, ce sont ces rencontres, ces liens et cette humanité partagée. Tant que nous continuerons à voir, écouter et agir ensemble, il sera toujours possible de ne pas détourner le regard.»



2025: LES BELLES HISTOIRES DE NOS PARTENAIRES

JAMAIS SANS TOIT CAHORS (LOT)

Des solutions solidaires afin d'éviter la rue aux personnes exilées.

Créée à l'initiative d'un collectif d'enseignants confrontés à la précarité de certains élèves, l'antenne de Jamais Sans Toit 46 voit le jour dans le Lot en 2019. Soutenue par une chaîne de financement solidaire « 100 pour 1 » et intégrée au collectif associatif SOLMI, elle permet l'hébergement de 23 personnes dans quatre logements entre 2019 et 2024.

Face aux limites d'un fonctionnement reposant sur peu de personnes sur Cahors, la décision est prise, avec l'accord de Jamais Sans Toit 46, de créer une association indépendante. Jamais Sans Toit Cahors (JST Cahors) est officiellement fondée le 10 décembre 2024, en reprenant l'ensemble des activités menées depuis 2019 sur la ville.

Aujourd'hui JST Cahors est locataire de plusieurs logements permettant de mettre à l'abri des personnes exilées déboutées du droit d'asile. L'association travaille en lien étroit avec plusieurs associations et collectifs du territoire pour accompagner au mieux les personnes dans les démarches de régularisation de leur situation.

Le Fonds RIACE France a soutenu l'association Jamais Sans Toit Cahors en 2025, pour le financement des loyers de 5 appartements accueillants des familles pendant 8 mois. L'association a les moyens d'assurer les frais sur les 4 mois restants.

Témoignage de Marie, originaire du Cameroun mère de deux enfants âgés de 4 et 5 ans :

« J'ai connu Jamais Sans Toit par un ami qui m'a orientée vers Daphné qui était venue dans le CADA où j'étais hébergée (NDR, CADA : centre d'accueil pour demandeurs d'asile). J'ai été prise en charge par l'association en mars 2022. Les bénévoles de l'association étaient toujours présents lorsque j'avais des petits soucis à la maison. Ils savaient que ma situation était difficile, Ils avaient déjà vu

d'autres personnes qui traversaient des moments difficiles et faisaient au mieux pour m'aider.

Aujourd'hui je suis encore dans le logement. Franchement, je suis tranquille, je suis comme au paradis, en fait !

Grâce à l'association, je n'ai pas trop ressenti la peur que j'avais avant quand j'étais au centre d'hébergement, dans une situation précaire où je pouvais me retrouver à la rue à tout moment. C'était vraiment rassurant.

Ce que je pourrais dire, c'est que pour moi c'est la meilleure association. Ils m'ont apporté beaucoup de soutien.

Ils m'ont aussi accompagné dans les démarches administratives, C'est comme ça que j'ai eu mon titre de séjour, ils m'ont vraiment soutenue.

En tout cas, moi, si je pouvais rester, je resterais. On avait dit que dès que je serais autonome financièrement, il faudrait que je libère la place que j'occupe dans la maison.

Aujourd'hui que j'ai mon titre de séjour, ils ne me mettent pas dehors, ils ne me mettent pas la pression pour partir, ils m'accompagnent pour que je trouve du travail et un logement ailleurs. Je dois laisser la place aux autres pour qu'ils aient aussi la chance que j'ai eu. C'est cela la solidarité. »



2025: VISITE DES PARTENAIRES & SUIVI DES ENGAGEMENTS

VISITE DU LITTORAL NORD

En octobre 2025, le Président, des membres du Conseil Consultatif ainsi que des donateurs du Fonds RIACE France, accompagnés par l'équipe de coordination, se sont rendus durant deux jours auprès de 7 partenaires associatifs dans la région du Calaisis (l'Auberge des migrants, la Maison Sésame, la Capuche, Refugee Women's Center, Calais Food Collective, Project Play, Utopia 56).

Depuis 2022, suite au départ d'un bailleur important, le Fonds RIACE France s'est fortement impliqué dans le financement d'associations venant en aide aux personnes exilées. Chaque année, ce sont plus de 70 000 € qui sont répartis entre six associations pour accueillir plus dignement les personnes exilées qui arrivent sur le littoral nord.

Cette visite avait pour objet de permettre aux donateurs de rencontrer les associations partenaires, de comprendre les enjeux migratoires dans la région, de visiter des sites d'accueil et logistique ainsi que de participer à une livraison d'eau sur un camp.

C'est la troisième visite du Fonds RIACE France dans la région après 2022 et 2024.

Le Fonds a également pour mission de porter une parole de plaidoyer, à la fois pour informer et sensibiliser ses donateurs, mais aussi pour participer à l'évolution des politiques et des choix collectifs en matière d'exil.





SUIVI DES ENGAGEMENTS & ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES

La coordination du Fonds attache une attention particulière au suivi et à l'accompagnement des partenaires soutenus.

Le suivi de l'usage des subventions est mis en œuvre au cours du projet, particulièrement lorsqu'il y a des demandes d'évolution ou d'affectation budgétaire. Un contrôle en fin de projet sur la base de la remise d'une synthèse des dépenses de l'association est également réalisé.

L'entretien de relations très franches et transparentes nous permet d'assurer un accompagnement de proximité avec nos partenaires. Ils sont confrontés régulièrement à des défis et enjeux importants. La gestion quotidienne des nombreuses difficultés liées à l'accompagnement des personnes, enjeux de relations avec les autorités, questions de plans de financement sont abordés avec eux.

L'équipe de coordination du Fonds les conseille, leur fait bénéficier de retours d'expérience d'autres partenaires, les met en relation avec d'autres acteurs et les accompagne tout au long du projet et souvent au-delà.



2025: STRUCTURATION DU FONDS RIACE FRANCE

GOUVERNANCE

Le Fonds RIACE France s'appuie sur une gouvernance structurée autour de trois instances complémentaires, garantes de la qualité de ses décisions, de son indépendance et de la bonne conduite de ses missions.

Le Comité d'engagement :

Composé de sept membres (responsables associatifs, chercheuse, responsable RSE entreprise), le Comité d'engagement est chargé d'examiner les demandes de financement présentées par les associations et de statuer sur l'attribution des aides du Fonds. Il se réunit quatre fois par an, en janvier, avril, juin et octobre. Son rôle est essentiel pour garantir une analyse rigoureuse des projets et veiller à leur adéquation avec les objectifs et les valeurs du Fonds. En 2025, le Comité d'engagement s'est enrichi de l'arrivée d'un nouveau membre, renforçant ainsi la diversité des expertises et des regards portés sur les projets examinés.

Le Conseil Consultatif:

Le Conseil consultatif est composé de deux personnalités extérieures au Conseil d'administration, nommées par le Président du Fonds. Sa mission est d'éclairer et de conseiller le Conseil d'administration sur les orientations stratégiques, les priorités d'action et la politique d'engagement du Fonds. Il a été réuni à plusieurs reprises au cours de l'année, en fonction des sujets nécessitant son expertise.

Le Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration constitue l'organe décisionnel du Fonds. Il est composé de trois membres, dont le fondateur, Olivier Legrain. Les membres sont nommés pour une durée de trois ans. Les administrateurs sont désignés par le fondateur. Le Conseil d'administration définit les orientations générales, assure le suivi des activités et veille à la bonne gestion des ressources financières et humaines du Fonds RIACE.



2025: COLLABORATIONS & RESSOURCES

LES COLLABORATIONS

Les collaborations entre le Fonds RIACE France et les différents acteurs engagés sur les questions d'exil se poursuivent et se renforcent en 2025 :

Le Fonds a développé un partenariat avec la Fondation Roi Baudoin en fin d'année 2024. Cette dernière cofinance des projets soutenus par le Fonds RIACE France en complétant les subventions décidées par le Comité d'engagement. Cette coopération permet de soutenir plus fortement les initiatives associatives et de renforcer l'impact des actions menées. 28 000 € ont été mobilisés par la Fondation Roi Baudoin en 2025 au profit de 6 projets.

Fin 2025, Madame Farida Khelfa (actrice, réalisatrice de documentaires et ancienne mannequin) a décidé de faire bénéficier le Fonds RIACE France d'une partie du produit de la vente aux enchères de sa collection de vêtements de mode. Dans le cadre de cette initiative solidaire, la moitié des bénéfices sont reversés au Fonds, contribuant au financement de ses actions en faveur de l'accueil des personnes exilées.

Le Fonds maintient un fort niveau d'échanges et de collaborations avec les Fondations et Fonds de dotation œuvrant sur la thématique de l'exil. La Fondation de France, les Petites Pierres, la Fondation pour le logement, PROARTI, la Fondation Rothschild, Un Monde par Tous, la Fondation Roi Baudoin, la Fondation ARCEAL et Caritas Habitat comptent parmi les acteurs avec lesquels le Fonds entretient le plus de relations.



RESSOURCES

Grâce au soutien constant de ses 33 donateurs et à la confiance qu'ils lui accordent, le Fonds RIACE France a reçu plus de 790 000 € en 2025. Le Fonds peut également compter sur la générosité de plusieurs entreprises qui contribuent à ses actions par des dons en nature dont Saint Gobain. En 2025, ces contributions ont représenté une valeur totale de 9 829 € de matériel mis à la disposition du Fonds et redistribué aux partenaires.

REMERCIEMENTS

Le Fonds RIACE France tient à remercier :

- Ses donateurs pour leur contribution permettant au Fonds de financer des projets d'hospitalité et d'accueil impactants.

- Les associations partenaires qui portent les projets et se tiennent aux cotés des personnes exilées ainsi que leurs bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible.

- Les bénévoles du Fonds qui permettent une grande partie de son fonctionnement.

-La Fondation Charles Leopold Meyer pour la mise à disposition de salles.



Fonds RIACE France
8 passage Saint-Ferdinand
92200 Neuilly-Sur-Seine

riacefrance.org